



Municipalité de Saint-Philémon

820, rue Therrien, Saint-Philémon (Québec) G0R 4A0

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Philémon, tenue à huis clos par vidéoconférence, le 7 décembre 2020 à 20h00, à laquelle étaient présents les conseillers(ère) suivants :

M. René Lévesque M. Benoit jr. Talbot M. Yvan Laflamme
M. Steeve Mercier M. Roger Noël Mme. Marilyn Therrien-Jolin

Tous formant quorum sous la présidence de M. Daniel Pouliot, maire.

Est aussi présente Mme Diane Labrecque, directrice générale et sec.-très.

Résolution 2020-12-31

8.16 MUNICIPALITÉ ALLIÉES CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

ATTENDU que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence faite aux femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;


ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Il est proposé par René Lévesque et résolu.

De proclamer la municipalité de Saint-Philémon, municipalité alliée contre la violence conjugale.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Extrait certifié conforme, ce 10 décembre 2020.


Diane Labrecque, dir.gén./sec.-très.